# 

* Date : 25-04-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017816781
* Auteur :

Justice de paix de Liège I
Désignation
Par ordonnance du 31 mars 2017 et en application des dispositions transitoires de la loi du 17 mars 2013, Monsieur TYSSENS Albert Léon Joseph, né à Liège le 10 décembre 1933, de nationalité belge, domicilié à la maison de repos "Au Paradis du Bouhay", à 4020 Liège, rue Ernest Malvoz, 111 a été déclaré toujours incapable d'accomplir les actes en rapport avec ses biens visés à l'article 492/1, 2, al.3, de 1° à 17° du Code civil.
Monsieur Albert TYSSENS a également été déclaré incapable d'accomplir les actes en rapport avec sa personne visés à l'article 492/1 1er, al.3, 1° du Code civil (exercice des droits du patient).
Cette personne est en outre incapable de poser tous autres actes juridiques relatifs aux biens, à l'exception de la gestion de l'argent de poche mis à sa disposition par son administrateur.
Madame TYSSENS Christine Mady Louise, née à Reet le 10 septembre 1957, de nationalité belge, mariée, domiciliée à 4877 Olne, Fosses Berger, 10 a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée Monsieur Albert TYSSENS.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) LEFEBVRE Véronique